



PLAN DE CLASSEMENT

L'ensemble des ouvrages de la bibliothèque sont référencés par une cote. Celle-ci est unique et indique l'emplacement de l'ouvrage sur les rayonnages.

Pour chaque consultation, il est indispensable d'indiquer la cote du document. Celle-ci est indiquée :

- dans la zone « cote » de la notice complète
- en cliquant sur « voir la disponibilité ».

Dans le cas des publications en série, il faut également indiquer l'année d'édition.

Il existe deux types distincts de cotes, en fonction des fonds concernés.

Le fonds poste et télécommunications

La cote est composée de deux éléments :

- ✓ deux lettres indiquant le sujet (voir le détail du plan Fonds postes et télécommunications)
- ✓ cinq chiffres indiquant le numéro d'entrée de l'ouvrage dans les collections.

Exemples : PA 00079 ; TC 00612

Il existe toutefois quelques exceptions.

Lorsque la publication d'un ouvrage est récurrente, par exemple la publication annuelle des rapports d'activité, il est préférable d'éviter leur dispersion et il a été choisi de les regrouper sous le numéro d'entrée du premier.

Exemples : **PB 00028**
Instruction générale... ((des PTT))
Cette cote regroupe 159 documents du XVIII^e siècle aux années 1990.

TB 000340
Rapport d'activité...
Cette cote regroupe 33 rapports d'activité des télécommunications puis de France Télécom de 1986 à 2008.

Le fonds encyclopédique

La cote est également composée de deux éléments :

- ✓ un chiffre et une lettre indiquant le sujet (voir le détail du plan Fonds encyclopédique)
- ✓ cinq chiffres indiquant le numéro d'entrée de l'ouvrage dans les collections.

Exemples : 1A 00188 ; 6B 02551

De même, pour les publications récurrentes comme les tomaisons, les nouvelles éditions d'un ouvrage, il est préférable d'éviter leur dispersion et il a été choisi de les regrouper sous le numéro d'entrée du premier.

FONDS POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

P - Postes

- PA - Histoire de la Poste française et étrangère ; biographies ; timbres-poste ; philatélie
- PB - Exploitation postale en France et dans les colonies : documents administratifs ; lois, instructions, règlements... ; Droit postal (voir aussi 9B)
- PC - Documents français divers de source non administrative ; almanachs ; associations diverses des postes et télégraphes ; enseignement ; journaux administratifs français
- PD - Exploitation postale à l'étranger ; journaux étrangers ; statistiques étrangères
- PE - Conférences et traités internationaux - Union postale universelle (UPU)
- PF - Caisse d'épargne postale
- PH - Chèques postaux

T - Télécommunications

- TA - Histoire de la télégraphie et de la téléphonie en France et à l'étranger ; biographies ; télégraphie aérienne (Chappe...) ; télégrammes
- TB - Exploitation télégraphique et téléphonique en France: documents administratifs ; lois, instructions, règlements...
- TC - Documents français divers de source non administrative ; almanachs ; associations diverses des PTT ; statistiques françaises ; télégraphie militaire ; télécommunications spatiales (voir aussi 1Gf) ; journaux administratifs français
- TD - Exploitation télégraphique et téléphonique à l'étranger ; journaux étrangers ; statistiques étrangères
- TE - Conférence et traités internationaux – Union internationales des télécommunications (UIT)
- TG - Enseignement

FONDS ENCYCLOPEDIQUE

1 - Electricité et magnétisme

- 1A - Généralités ; Congrès des électriciens ; expositions relatives à l'électricité ; histoire de l'électricité et du magnétisme ; biographie des électriciens.
- 1B - Courants alternatifs ; courants polyphasés ; diverses sources d'électricité et de magnétisme ; électrométrie, compteurs ; grandeurs électriques et magnétiques ; piles, accumulateurs, dynamos, moteurs électriques (voir aussi 1D).
- 1C - Etude des phénomènes électriques et magnétiques ; ions, électrons ; observations magnétiques ; prescriptions de sécurité relatives aux installations électriques ; Traités
- 1D - Applications de l'électricité et du magnétisme ; conducteurs électriques, transformateurs ; éclairage électrique ; électrochimie, électrometallurgie ; électromécanique, électromoteurs (voir aussi 1D) ; électronique ; électrotechnique ; galvanoplastie, dorure galvanique ; horlogerie électrique ; paratonnerre ; poste tubulaire ; radiophonie, radiographie, rayons X ; transport de l'énergie mécanique à distance par l'électricité ; télégraphe, télégraphie sous-marine, téléphone, télécommunication ; télégraphie militaire.
- 1E - Bibliographie des sciences électriques et magnétiques ; brevets sur l'électricité (voir 9C) ; dictionnaires, manuels, formulaires ; journaux, revues, annuaires français et étrangers concernant l'électricité ; problèmes d'électricité.
- 1Gf - Radiodiffusion ; télécommunications spatiales ; télégraphie et téléphonie sans fil, télévision.
- 1H - Electricité industrielle

2 - Sciences physiques (électricité exceptée)

- 2A - Généralités ; Congrès de physique ; histoires et traités préparatoires ; mélanges ; unités
- 2B - Cours et traités généraux
- 2C - Monographies de questions théoriques ; traités des diverses parties de la physique, pesanteur, hydrostatique, chaleur, acoustique, optique, etc.
- 2D - Ouvrages physico-mathématiques
- 2E - Aérostats, aviation ; Astronomie ; machines à vapeur, hydraulique industrielle ; problème de physique ; physique appliquée
- 2F - Bibliographie des sciences physiques ; dictionnaires ; divers ; journaux et revues ; annuaires ; manipulations de physique ; mémoires

3 - Sciences chimiques

- 3A - Généralités ; Congrès de chimie ; histoire ; traités généraux.
- 3B - Chimie appliquée, problèmes de chimie ; chimie, physique, radium, radioactivité ; conservation du bois ; métallurgie, thermochimie ; traités spéciaux.
- 3C - Bibliographies des sciences chimiques ; dictionnaires ; journaux et revues, annuaires ; manipulations chimiques ; mémoires de chimie.

4 - Sciences naturelles et médicales

- 4A - Généralités ; histoire ; mélanges.
- 4B - Agriculture, horticulture, viticulture : anatomie, anthropologie, biologie, hygiène, alimentation ; botanique ; cuisine ; géologie ; histoire naturelle ; médecine, pharmacie, physiologie ; minéralogie ; paléontologie ; sylviculture ; zoologie.

- 4C - Bibliographie des sciences naturelle et médicales ; dictionnaire de médecine, de pharmacie, de botanique, etc. ; journaux revues annuaires.

5 - Sciences mathématiques et appliquées

- 5A - Généralités ; Analyse ; arithmétique et algèbre (problème ; astronomie, cosmographie ; gnomonique ; géométrie, arpentage, géodésie ; histoire des mathématiques ; Mathématiques ; mécanique ; traités.
- 5B - Art militaire ; génie militaire ; navigation ; tactique navale, torpille.
- 5C - Chemin de fer, locomotives, tramways (avions, voir 2E) ; construction (voir aussi architecture 7C) ; énergies diverses : industrie et production ; génie civil (voir aussi 7C) ; informatique, téléinformatique ; pollution industrielle ; Ponts et chaussées, routes ; technologie ; travaux publics ; véhicules, vélocipèdes, automobiles, moteurs, etc.
- 5D - Bibliographie des sciences mathématiques ; dictionnaires ; journaux et revues, annuaires.

6 - Sciences philosophiques, religieuses, morales, politiques, administratives, sociales, commerciales et économiques

- 6A - Logique ; métaphysique ; morale ; philosophie générale, philosophie scientifique psychologie ; religions.
- 6B - Economie politique et sociale ; gestion d'entreprise ; politique, art de gouverner, parlement (sauf documents parlementaires, voir 6D) ; sociologie.
- 6C - Administrations (PTT exceptés) ; administration générale ; affaires étrangères ; agriculture ; assistance publique, hôpitaux, asiles, mutualités, assurance ; comptabilité, bourses, caisse d'épargne (voir PF pour l'épargne postale) ; documents administratifs et autres, officiels ; finances, budgets, crédit public, impôts, monnaies ; guerre, marine, colonies ; industrie et commerce, chambre de commerce ; instruction publique, intérieur, prisons ; justice, légion d'honneur ; pensions de retraite, syndicats professionnels, accidents du travail, prud'hommes ;

protection civile ; statistique générale, statistiques diverses ; travaux publics, édilités et municipalités, ville de Paris.

- 6D - Journaux et revues, annuaires ; Moniteur et Journal officiel ; bibliographie des sciences philosophiques, religieuses, politiques, etc. ; dictionnaires ; documents et archives parlementaires.

7 - Publications encyclopédiques – Mélanges - Art

- 7A - Généralités ; publications encyclopédiques (dictionnaires exceptés, voir 7D).
- 7B - Mélanges des sciences ; missions scientifiques et littéraires, biographies scientifiques ; publications scientifiques des académies et sociétés scientifiques.
- 7C - Arts industriels et autres ; beaux-arts, architecture (voir aussi construction, 5C), dessin, peinture, sculpture, gravure, photographie, etc. ; bibliophilie ; calligraphie, sténographie, cryptographie –voir 8A) ; collectionneur ; imprimerie, typographie, librairie (voir aussi 8C), papeterie, reliure ; métiers ; musique, danses ; sports, jeux divers ; urbanisme.
- 7D - Bibliographie encyclopédique, artistique, industrielle ; dictionnaires encyclopédiques (voir aussi 8C), artistiques, industriels, etc. ; guides de musées ; journaux et revues, annuaires, catalogues de musées, de musique et autres.

8 - Littérature – Linguistique – Polygraphie – Presse – Histoire et géographie

- 8A - Linguistique ; philologie ; grammaire ; langues anciennes et modernes ; enseignement, pédagogie ; histoire littéraire, portraits, mémoires, correspondances, souvenirs littéraires, biographies littéraires, etc. ; littérature française et étrangère ; poésie, théâtre, romans, critiques, etc.
- 8B - Archéologie ; art héraldique ; biographie ; géographie des différentes parties du monde ; guides ; histoire de la France et des pays étrangers ;

numismatique ; voyages, ethnographie, missions.

8C - Bibliographie générale, bibliothèques (librairies, voir aussi 7C) ; catalogue des librairies et des bibliothèques ; dictionnaires français et étrangers ; dictionnaire d'histoire, de géographie, de bibliographie, de biographie, d'archéologie, etc. ; diplomatique et paléographie ; Encyclopédies (voir aussi (7D) ; information, documentation ; journaux et revues, annuaires, almanachs ; presse.

8D - Langue Espéranto.

9 - Droit et jurisprudence

9A - Généralités, histoire du droit ; droit civil et criminel ; droit de la nature et des gens ; droit politique, droit international ; droit aérien.

9B - Droit administratif, droit constitutionnel, droit financier ; droit postal, télégraphique et téléphonique.

9C - Brevets d'invention (voir 1^E) ; droit commercial ; droit économique ; droit du travail ; droit des transports ; droit social.

9D - Bibliographie de jurisprudence ; Bulletin des lois ; codes, répertoires ; dictionnaires de jurisprudence ; journaux et revues, annuaires.

9E - Droit électrique.